

Fleurir notre église !

Appel pressant : Qui peut se joindre à Mireille pour fleurir l'église Notre Dame des Anges ?

Nous recherchons une ou deux personnes ayant un peu de disponibilité pour rejoindre Mireille Fraunié, qui ne peut assurer seule le fleurissement de l'église Notre Dame des Anges.

Jean-Paul II 25 ans après le Concile écrivait : *« Le pain et le vin, l'eau et l'huile, mais aussi l'encens, les cendres, le feu et les fleurs et presque tous les éléments de la création ont leur place dans la liturgie comme une offrande au Créateur »*

Concrètement, il s'agira, en coordination avec Mireille, de « penser » les bouquets en lien avec le temps liturgique, de les entretenir, de les renouveler et de les disposer dans l'église ou dans l'oratoire.

Le coût de l'achat des fleurs est pris en charge par la paroisse. Cette tâche nécessite une ou deux heures chaque semaine. Une équipe de plusieurs personnes permettrait aussi de palier aux absences (maladie, vacances ou autre empêchement).

Si vous êtes prêts à rendre ce service, vous pouvez vous manifester directement auprès de Mireille ou de Georges Cottin sj, curé de la paroisse.